

Projet de construction d'une usine de fabrication
d'engrais à Bécancour 6211-19-019



SNC-LAVALIN INC.
550, rue Sherbrooke Ouest
1^{er} étage
Montréal (Québec)
Canada H3A 1B9

Téléphone: 514-393-1000
Télécopieur: 514-392-4758

Montréal, le 5 novembre 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

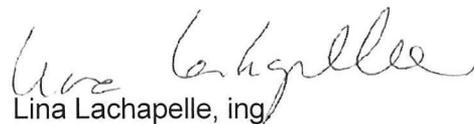
Sujet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Réponse à la question complémentaire du 1^{er} novembre 2013
(DQ25, 13)
Notre dossier : 611020

Bonjour Mme Harvey,

Suite à la transmission d'une question complémentaire du BAPE datées du 1^{er} novembre 2013, veuillez trouver ci-joint 6 copies du document de réponses.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

SNC-Lavalin inc.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lina Lachapelle".

Lina Lachapelle, ing
Directeur de projets
Environnement et eau

c.c. Simon Pillarella (IFFCO Canada)
 Hélène Laplante (IFFCO Canada)

p.j. Réponse à la question complémentaire du 1^{er} novembre

QUESTION 13

Dans le document codifié PR5.2.3, vous définissez des complexes de milieux humides et d'autres isolés. Veuillez déposer à la commission les superficies des complexes I, II et III, ainsi que celles des milieux isolés qui se trouvent sur l'emplacement prévu pour la construction, sur le secteur prévu pour un éventuel agrandissement de l'usine projeté, sur la parcelle résiduelle du lot n° 6 de même que sur l'emprise du convoyeur.

RÉPONSE 13

La superficie de chacun des milieux humides est détaillée à l'annexe C de l'Addenda D : Caractérisation des milieux humides (Document PR5.2.3). Ces informations sont reprises dans le tableau ci-dessous en précisant les superficies de chacun des milieux humides et des complexes de milieux humides comprises sur le site du projet, dans le secteur de développement futur, sur le reste du lot 6, ainsi que dans l'emprise du convoyeur.

Tableau 13_BAPE Superficie des milieux humides à l'intérieur des différents secteurs du lot 6 et dans l'emprise du convoyeur.

Nom	Description	Superficie totale (ha)	Superficie (ha)			
			Site du projet	Développement futur	Résiduel du lot 6	Emprise du convoyeur
MH1	Marais	0,15	-	-	0,15	-
COMPLEXE I	MH2	Erablière argentée	-	-	0,31	-
	MH3	Marécage arbustif	-	-	4,08	-
	MH4a	Frênaie humide	6,92	-	1,37	5,55
	MH4b	Frênaie humide	0,32	-	-	0,32
	MH5	Marécage arbustif	0,52	-	-	0,52
	MH6	Marécage arbustif	0,09	-	0,09	-
	Total Complexe I		12,23		1,46	10,77
MH7	Marécage arbustif	0,55	-	0,55	-	-
MH8	Marais	0,08	-	0,08	-	-
COMPLEXE II	MH9	Frênaie humide	-	-	0,63	-
	MH10	Marécage arbustif	-	-	1,07	-
	MH11	Peupleraie humide	-	-	1,30	-
	MH12a	Erablière argentée	6,72	-	-	6,71
	MH12b	Erablière argentée	6,64	-	-	5,89
	MH13	Peupleraie humide	0,82	-	-	0,82
	MH14	Marais	1,46	-	-	1,40
	MH15	Marais	0,13	-	-	0,13
	MH16	Frênaie humide	3,30	-	-	3,30
	MH17	Marais	0,62	-	-	0,62
Total Complexe II		22,71			21,87	
MH18	Frênaie humide	3,47	2,61	-	0,85	-
MH19	Frênaie humide	0,66	0,66	-	-	-
MH20	Peupleraie humide	0,46	0,46	-	-	-
MH21	Peupleraie humide	0,61	0,61	-	-	-

Nom	Description	Superficie totale (ha)	Superficie (ha)				
			Site du projet	Développement futur	Résiduel du lot 6	Emprise du convoyeur	
MH22	Peupleraie humide	0,45	0,32	-	-	-	
COMPLEXE III	MH23	Frênaie humide	-	-	2,60	-	
	MH24	Frênaie humide	-	-	1,36	0,25	
	MH25	Marécage arbustif	0,61	-	-	0,14	
	Total Complexe III		6,71			3,96	0,39
	MH26	Frênaie humide	11,5*	-	-	-	0,34
MH27	Marécage arbustif	6,6*	-	-	-	0,15	
MH28	Marécage arbustif	1,1*	-	-	-	0,09	
MH29	Marais	25,2*	-	-	-	0,03	
TOTAL		92,47	4,63	2,09	37,60	1,04	

* Les milieux humides le long du convoyeur (MH26, MH27, MH28 et MH29) n'ont pas été délimités sur toute leur surface. La superficie totale approximative a été évaluée à partir de la cartographie de CIC et du MDDEFP.

Il est à noter que le secteur de développement futur a été identifié comme une superficie susceptible d'être utilisée à des fins industrielles dans le futur, mais n'est pas un secteur prévu pour un éventuel agrandissement de l'usine. Une superficie a déjà été réservée à cette fin à l'intérieur du site du projet et il n'y a aucun milieu humide dans cette zone. Le secteur de développement futur est plutôt une zone où IFFCO Canada se réserve la possibilité d'accueillir un développement industriel autre, distinct du projet d'usine d'engrais à l'étude.